L'IMMIGRATION SUD-ASIATIQUE AU CANADA

RATNA GHOSH

Ratna Ghosh est titulaire de la chaire Macdonald des sciences de l'éducation et de la chaire James McGill et était la première doyenne de la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université McGill. L'édition canadienne du *Times Magazine* du 13 octobre 2003 l'a désignée comme l'autorité canadienne en matière de philosophie et de pratiques pédagogiques multiculturelles. Ratna Ghosh est membre de l'Ordre du Canada et membre de la Société royale du Canada. Elle a reçu plusieurs prix et distinctions, dont le Prix du leadership en internationalisation du Bureau canadien de l'éducation internationale (2002) et le prix Femmes de mérite du Y des femmes de Montréal (1996). Elle a publié des textes au sujet des Sud-Asiatiques au Canada et elle travaille présentement sur un livre avec des collègues au sujet des Sud-Asiatiques au Québec.

En tant que nation, le Canada est un pays d'immigration relativement jeune qui a d'abord été occupé par les colons français et britanniques – bien que les populations autochtones aient une longue histoire. Le pays a été construit par des immigrants qui sont venus de tous les continents au cours de différentes périodes. Les politiques d'immigration racistes ont tenus les immigrants non-blancs à l'écart pendant les grands mouvements d'immigration du début du 20e siècle – ces politiques étaient particulièrement discriminatoires envers les immigrants chinois et indiens, et ceci malgré le fait que ces derniers fassent parti de l'Empire britannique. Ironiquement, les habitants de l'Asie du Sud sont maintenant la plus grande source d'immigrants vers le Canada. Selon les données du recensement de 2011, sur une population totale de 33,476,688, presque 5% (1,615,145) des Canadiens sont originaires de l'Asie du sud, faisant en sorte qu'ils sont le plus grand groupe de minorité visible au Canada (Statistique Canada, 2011).

Avec la croissance de leur population, la contribution et l'influence de la communauté des Asiatiques du sud (AS) ont considérablement augmenté durant les dernières années. Actuellement, 19 Canadiens originaires de l'Asie du sud représentent différents électeurs au parlement du Canada, et quatre d'eux sont des ministres de cabinet au sein du gouvernement de Justin Trudeau. Ils ont laissé leur marque en tant qu'écrivains et artistes, scientifiques, professeurs universitaires et enseignants, professionnels du maintien de l'ordre, avocats, ingénieurs et docteurs, ainsi qu'en tant que travailleurs sociaux, philanthropes et organisateurs communautaires. Ils ont récolté des prix dans divers domaines, notamment dans les arts (par exemple le Prix Booker), les sciences (par exemple le Prix Killam), en affaires

(on retrouve plusieurs PDG), et plusieurs d'entre eux ont également obtenu une reconnaissance pour leurs réalisations remarquables en recevant l'Ordre du Canada.

Le terme Asiatique du sud (AS) dénote une identité géographique plutôt qu'un groupe homogène. Originaires du sous-continent indien, le groupe des Asiatiques du sud comprend les gens de l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, du Sri Lanka, du Bhutan et du Népal. Ils forment un groupe très hétérogène pour ce qui en est de leurs différences en matière de culture, d'ethnicité, de langue, de religion, de caste et de classe. Ils se sont établis principalement dans les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, mais sont concentrés dans les régions métropolitaines de Toronto, Vancouver, Calgary, Montréal et Edmonton.

IMMIGRATION

Attirer des immigrants au Canada était une priorité du gouvernement après la Confédération de 1867 et bien que la politique soit soi-disant « ouverte », les gens d'origine européenne étaient privilégiés. Les individus non-blancs n'étaient pas explicitement interdits d'entrer au Canada, mais plusieurs mesures étaient utilisées afin de les garder à l'écart, dont le raisonnement que les gens provenant de climats plus chauds étaient « inadaptés pour le climat canadien ».

Bien qu'il n'y ait pas beaucoup d'information à propos des premiers Asiatiques du sud venus au Canada, nous savons qu'un petit nombre de Sikhs ont été les premiers à débarquer à Vancouver. Entre 1907-1908, près de 5000 Asiatiques du sud sont entrés au Canada (Jain, 1971) et la plupart de ces immigrants ont trouvé du travail sur les sites de construction du chemin de fer, dans l'industrie forestière et sur des fermes (Ramcharan, 1982). Au cours du début du 20e siècle, plusieurs provinces canadiennes possédaient des lois qui restreignaient les droits civiques des Indiens, les empêchant de voter ou d'exercer toute fonction publique. Ils occupaient des emplois qui étaient socialement, culturellement et racialement inférieurs en matière de statut et prestige que ceux qu'occupaient les Blancs. Depuis, les tendances migratoires des Asiatiques du sud ont connu des variations majeures selon les changements dans les politiques de l'immigration.

Le sentiment anti-asiatique de la population blanche et les politiques de l'immigration racistes au niveau fédéral ont entravé l'entrée des AS au Canada — ainsi seulement 760 AS ont immigré au Canada entre 1920 et 1943, et il n'y avait que 6 111 individus venus de ce sous-continent en 1942 (Jain, 1971).

La première tentative de restriction de l'immigration de personnes de l'Inde de la part du gouvernement a été l'adoption du règlement sur le voyage continu en 1908. Cette mesure interdisait aux bateaux de faire un arrêt entre le pays d'origine et le Canada, ce qui était une façon indirecte d'empêcher l'arrivée d'Indiens étant donné que le gouvernement canadien ne pouvait pas avoir une loi qui interdisait explicitement l'immigration d'individus qui habitaient dans l'Empire britannique.

Malgré l'exigence des services d'immigration du Canada d'arriver au pays par « voyage continu », en mai 1814 plusieurs Indiens ont loué un bateau japonais nommé le Komagatamaru et ont fait le voyage de Hong Kong à Vancouver sans interruption. Les

autorités ont interdit aux 376 passagers (Hindous, Sikhs et Musulmans) de débarquer une fois arrivés. Plusieurs individus sont morts durant le voyage à cause du manque de nourriture et des conditions non sanitaires, mais le bateau fut contraint de repartir vers l'Inde, où 20 autres personnes sont mortes lors d'un affrontement avec la police coloniale. Ces politiques d'exclusion visaient les Asiatiques à un moment où l'immigration vers le Canada était très forte.

Les sentiments discriminatoires envers ces gens de couleur empêchaient de voir leur complexité et hétérogénéité, et, malgré leur diversité, ils ont tous été regroupés sous le terme générique « hindou », bien que la majorité des premiers Asiatiques du sud appartenait à la religion sikh. Depuis quelques temps, nous appelons ce groupe les « Asiatiques du sud », leur attribuant une identité géographique et les définissant par leur appartenance à une « minorité visible » par le gouvernement canadien. La visibilité des Asiatiques du sud se dénote par la couleur plus foncée de leurs peaux — bien que cette couleur puisse varier de très pale à très foncée, et les classifications raciales incluent des catégories telles que caucasoïde et mongoloïde.

C'est lors de la fin du règne britannique en Inde, en 1947, et la naissance du Pakistan de l'Est (maintenant le Bangladesh) et du Pakistan de l'Ouest que les Asiatiques du sud ont pu demander la citoyenneté canadienne, qu'ils ont obtenu le droit de vote et qu'ils ont eu le droit d'exercer des fonctions publiques. Durant l'époque suivant 1945, l'immigration est venue à être considérée comme un moyen important de stimuler l'économie. Les avantages économiques ont guidé la suppression des clauses discriminatoires dans les *lois sur l'immigration* en 1952, 1962 et 1967, puis la Loi sur l'immigration a mis fin au critère racial lors de la sélection d'immigrants. Cette loi a introduit le système de points d'appréciation – un système qui est axé sur les caractéristiques personnelles, sociales et professionnelles, telles que la santé, l'éducation, et les compétences professionnelles, avec une priorité accordée aux immigrants hautement qualifiés. Les AS hautement qualifiés ont bénéficié du système de points d'appréciation, alors que plusieurs ont fait venir leurs parents et autres membres de leur famille au pays sous la clause de la réunification familiale. Plus de 100 000 immigrants de l'Asie du sud, en majorité des professionnels, sont venus au Canada entre 1967 et 1975. Toutefois, durant les années 1970, plusieurs individus d'origine sud asiatique sont également arrivés au Canada à partir de pays tels que le Ouganda, les îles des Caraïbes et le Fidji. À partir des années 1980, la population sud asiatique venait principalement du sous-continent. Les Tamouls du Sri Lanka se trouvaient au cinquième rang en termes de nombre d'immigrants au Canada dans les années 1980 — c'est donc au Canada que demeurait la plus importante portion de Tamouls (140 000) du monde occidental. Plusieurs individus originaires de l'Asie du sud ont trouvé refuge sous la catégorie de réfugiés, particulièrement après la. Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés de 2010.

Traditionnellement, les immigrants de l'Asie du sud sont plus près de la communauté anglophone que de la communauté francophone à cause de leur expérience sous l'Empire britannique et de leur connaissance de l'anglais. Alors qu'il y a eu certaines petites régions colonisées par des français en Inde, la plupart des Asiatiques du sud ne parlent pas le français bien qu'ils soient multilin-

gues et connaissent différentes langues sud asiatiques. L'apprentissage d'une nouvelle langue en âge adulte ajoute simplement une autre difficulté à leur expérience déjà difficile de déracinement d'un pays pour s'intégrer à une culture occidentale qui est plutôt différente de la leur. Il n'est pas surprenant qu'ils aient eu tendance à immigrer vers les provinces anglophones où ils n'avaient pas à apprendre le français puisqu'ils pouvaient vivre aisément en anglais.

QUÉBEC

Au Québec, l'affirmation du nationalisme et le statut majoritaire de la communauté francophone dans les années 1960 a eu un effet significatif sur les AS. Plusieurs mesures politiques ont été adoptées, notamment une loi sur la langue qui fait en sorte que le français est la langue officielle et obligatoire pour l'enseignement et l'obtention d'un emploi ; le rôle du Québec dans la sélection indépendante d'immigrants qui accorde une priorité aux francophones ; la politique interculturelle du Québec qui cadre la diversité dans un contexte francophone alors que la Loi sur le multiculturalisme du Canada favorise l'égalité des chances pour tous les Canadiens (bien que, dans les fait, c'est l'anglais qui en est la langue de choix). De plus, l'accent que le Québec met sur la laïcité a eu une influence sur les attitudes sociales envers les Asiatiques du sud de différentes religions.

LES ASIATIQUES DU SUD AUJOURD'HUI

Généralement, au Canada, malgré le fait que certains AS occupent des positions prestigieuses dans divers domaines, en tant que minorité visible, les AS font face à des difficultés lors de la recherche d'emploi. La population d'AS a des niveaux plus élevés de scolarisation, mais connaît des niveaux d'emploi plus faible que la majorité blanche. Les femmes sud asiatiques en particulier font face à plus de problèmes que les hommes et sont souvent sous-employées bien qu'elles aient terminés des études avancées.

Les immigrants de l'Asie du sud actuels ne peuvent plus être classifiés selon des critères ethniques ou culturels. Leurs origines complexes se croisent et se chevauchent sur plusieurs fronts. Par exemple, les Hindous peuvent être de l'Inde, du Bangladesh, du Sri Lanka ou du Népal ; les musulmans sont, pour la plupart, de l'Inde, du Pakistan ou du Bangladesh ; les catholiques sont majoritairement de l'Inde ou du Sri Lanka ; les Sikhs sont originaires de l'Inde bien qu'ils puissent venir au Québec à partir de l'Afrique de l'est ou d'autres régions.

La mondialisation et la technologie rendent les expériences des immigrants actuels très différentes de celles des premiers immigrants. Le mouvement multidirectionnel de différents types de gens (par exemple, les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile) ; les changements technologiques rapides (par exemple, Skype et les médias sociaux) ; l'accès facile à l'information à travers l'univers numérique (par exemple, les magazines et journaux en ligne) ; les transactions financières sur le marché mondialisé (Ghosh, McAndrew & Babei, en revue) transposent les communautés diasporiques actuelles dans un monde « entre-les-deux » (Srinivasan et Pyati 2007 : 1735) qui leur permettent de négocier des formes et des identités culturelles. La plupart des immigrants de l'Asie du sud sont très dépendants sur les nouvelles technologies pour maintenir leur vie culturelle et les réseaux sociaux de leurs pays

d'origine et ainsi les hiérarchies traditionnelles liées à l'ethnicité et à la classe peuvent désormais être maintenues au Canada.

Même si les Sud-Asiatiques ont anciennement été empêchés de venir au Canada, celui-ci se trouve maintenant à être un des pays leur est des plus séduisants en termes d'immigration étant donné l'ouverture qu'on y retrouve envers toutes les cultures, la compassion envers les réfugiés et les fortes valeurs démocratiques qu'on y retrouve, surtout en ces temps chaotiques.

RÉFÉRENCES

GHOSH, R., MCANDREW, M., BABAEI, M. (in review). The Context of Reception in Bakhshaei, M., McAndrew, M, & Ghosh.R. (eds) *South Asians in Québec*.

JAIN, SUSHIL KUMAR. 1971. *East Indians in Canada.* P. H. Klop.

RAMCHARAN, S. 1982. Racism : Nonwhites in Canada. Toronto, ON : Butterworths.

SRINIVASAN, R., and PYATI, A. 2007. Diasporic information environments : Reframing immigrant-focused information research. *Journal of the American Society for Information Science and Technology* 58 : 1734-1744.

Statistics Canada. 2011. *The Canadian Population in 2011 : Population Counts and Growth*. Catalogue number 98-310-X-2011001 in Statistics Canada [database online]. Ottawa.